

Lettre d'information aux riverains du site du Hénâ

Madame, Monsieur,
Chers riverains,

Dans le courant du mois de mars dernier, nous vous annoncions que le Ministre Carlo Di Antonio avait confirmé le permis autorisant Electrabel à procéder aux travaux de réaménagement du site du Hénâ. Pour rappel, le terril est un site historique qui s'est constitué progressivement entre 1952 et 1972 par le stockage des cendres de la centrale des Awirs. Une étude indépendante a conclu en la nécessité d'évacuer les cendres du terril afin d'assurer la sécurité du site et de ses environs sur le long terme. Electrabel, propriétaire du terrain, va donc excaver ces cendres pour que le site retrouve progressivement son état originel.

Depuis plusieurs mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer bon nombre d'entre vous qui habitez à proximité du Terril. Je sais combien vous tenez à votre quartier. C'est la raison pour laquelle je souhaitais vous informer personnellement sur le fait que la phase de préparation et de mise en place des équipements débutera dans les prochains jours. Les travaux de terrassement et de création des fondations vont être lancés. L'objectif est de préparer l'arrivée des équipements de prétraitement (qui seront situés sur le terril), de transport des matières (le pipe convoyeur) et de chargement des péniches (qui seront situés dans l'enceinte du site de la Centrale des Awirs).

Ces travaux sont confiés à l'association momentanée Cop&Eloy. Ils dureront plusieurs mois et sont organisés de façon à limiter au maximum le trafic en voirie. Une signalisation claire sera placée aux abords du chantier et aucun passage ne sera réalisé sur des terrains pour lesquels Electrabel n'a pas obtenu d'autorisation formelle de la part du propriétaire.

Soyez assurés qu'Electrabel met tout en œuvre pour respecter votre quiétude, la qualité de votre environnement et votre sécurité. Nos équipes ont pour mission de limiter les nuisances pendant toute la durée du chantier. Je veillerai aussi à ce que la communication à votre égard soit optimale. Les autorités communales seront informées en permanence. Electrabel participera activement aux réunions du Comité d'accompagnement qui permettront aux riverains des Awirs et d'Engis de vérifier le bon déroulement des travaux et d'être entendus. Une première réunion sera prochainement organisée, sous la Présidence de Madame Sophie Thémont, Bourgmestre f.f. de Flémalle.

Si vous avez une question personnelle ou une remarque que vous souhaitez nous adresser, notre équipe est à votre écoute et est accessible par mail (terrilhena@electrabel.com) ou par téléphone (**0800 20 210**).

Très cordialement,



Benoît Liégeois
Entity Manager Awirs/Hydro